

SAINTE-AGNÈS

LE VILLAGE ET SES ABORDS

Alpes Maritimes

45

Site Inscrit

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Site Inscrit

Arrêté du 16 décembre 1958

Autres mesures de protection concernant le site

- SI Littoral de Nice à Menton (20/03/1973)

Propriété

Publique et privée

Autres protections au titre des sites sur la commune

- néant

Superficie

70 ha



COMPOSANTES DU SITE

Motivation de la protection

Sous la protection de son fort féodal juché au sommet d'une échine rocheuse, «Sainte Agnès fait partie des villages sur socle typiques des Alpes-Maritimes. Il s'incorpore parfaitement à un piton rocheux et c'est cet ensemble, village et piton, qu'il faut préserver.» Extrait du rapport de l'Architecte des Bâtiments de France du 27 août 1958.

Site défensif par excellence, ce village perché dans le ciel est quasiment invisible du littoral. Le château agrippé au rocher avec la pierre duquel il a été bâti, s'y fond dans le plus parfait mimétisme, bravant un à pic vertigineux et dominant la côte du Cap Martin à l'Italie. Dans les entailles de ce roc, se cache un important ouvrage de la Ligne Maginot.

Les approches du village, que ce soit en escaladant la route depuis Menton ou en provenant de Peille, permettent d'apprécier l'harmonie et la complémentarité existant entre le village et son roc fortifié, le Rocher Cachet. Le village s'égrène le long d'une rue principale s'élevant vers le pied du château. Les maisons rustiques mais au fort caractère ont conservé leur authenticité rurale. Les rues et ruelles pavées, se gravissent en suivant des pas d'âne, passant sous des voûtes et des arches jusqu'à la place d'une modeste église.

Aux abords sud du village, à proximité des casemates désaffectées et d'un hôtel-restaurant panoramique établis *avant-guerre*, un belvédère posé sur l'arrête rocheuse permet de contempler le majestueux paysage des Alpes s'enfonçant dans la méditerranée.

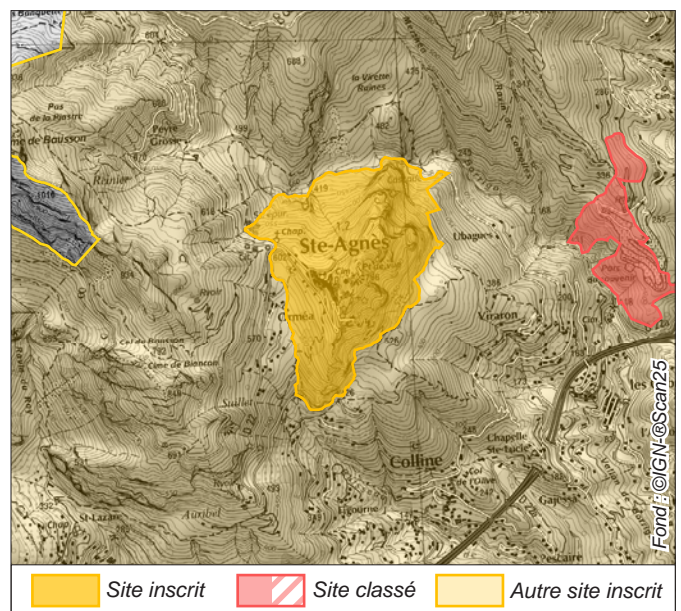
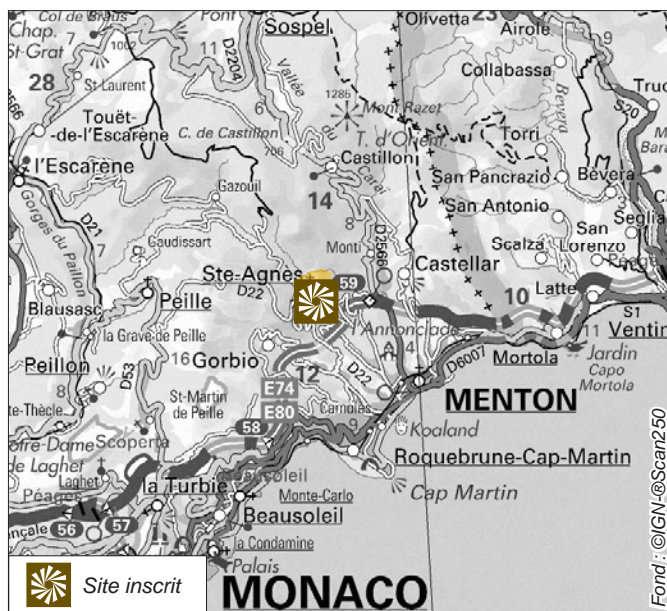
Etat actuel / Observations

Le village de Sainte Agnès est resté une étape incontournable de la découverte touristique de la Riviera en raison de sa situation exceptionnelle. Son site et ses belvédères remarquables y ont attiré artisans, restaurateurs et hébergements, préservant le village du dépérissement. Les découvertes du village sont toujours spectaculaires depuis les deux principales routes d'accès. Le caractère charmant, les rues et ruelles en calades, le volume et les proportions de la silhouette du village ont été préservés.

Le fort Maginot a été reconverti en musée.

Les reliefs autrefois dénudés sont en cours de recolonisation forestière, et les entrées des fortifications Maginot dissimulées par la plantation de résineux. Avec cette évolution se forme un écrin verdoyant autour de ce nid d'aigle à la renommée bien justifiée.

LOCALISATION ET PÉRIMÈTRE



Arrêté du 16 décembre 1958

Est inscrit à l'inventaire des sites pittoresques du département des Alpes-Maritimes l'ensemble formé sur la commune de Sainte Agnès par le village et ses abords.

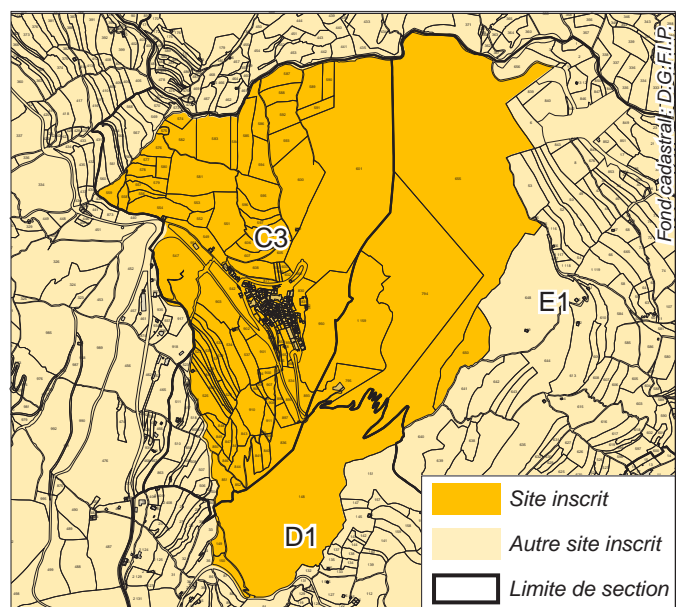
Parcelles cadastrales visées :

Section C : numéros 524 à 559, 574 à 852.

Section D : numéros 148 à 150.

Section E : numéros 651 à 655.

La délimitation de ce site correspond sur le **cadastre actuel** aux références suivantes : Section D1 parcelles n°148 à 150 ; Section E1 parcelles n°650, 650, 794, 795, 1159. Section C3 en totalité excepté les parcelles n°503 à 519, 521 à 523, 560 à 573, 856, 863.



Report du périmètre sur le cadastre actuel